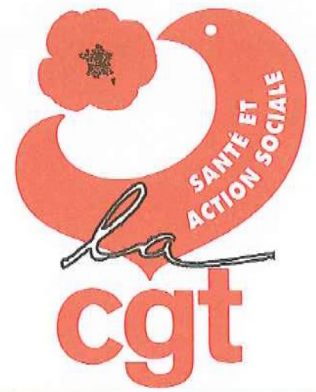


Bulletin Fédéral



Infos actualités fédérales sur Site Internet : www.sante.cgt.fr - E-mail : com@sante.cgt.fr

Discours du Premier ministre

Le patronat entendu et servi

Après la sanction infligée à la politique conduite par François Hollande et le gouvernement Ayrault, les salariés attendaient un discours répondant à leurs préoccupations. Ce n'est pas le cas. Le Premier ministre s'inscrit dans les orientations précédentes et amplifie encore les mesures qui s'opposent à une relance économique et sociale en France. Il confirme et aggrave l'offensive lancée contre le travail. Dire que le pays ne pourra se redresser qu'en baissant massivement le « coût du travail » nous précipite un peu plus dans la crise.

Le patronat a été entendu et servi. Le Premier ministre confirme l'austérité salariale dans le public comme dans le privé. Il annonce de façon précise de nouveaux milliards d'euros d'aides aux entreprises, encore une fois sans aucun contrôle ni engagement en termes d'emplois et de salaires. Le plan d'économie dans les finances publiques est synonyme d'une baisse des capacités publiques d'intervention sociale et économique, et d'une réduction des services publics et de leurs missions.

Le transfert d'une partie des cotisations sociales vers la fiscalité au prétexte d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés modestes est un leurre. C'est une baisse supplémentaire de la rémunération du travail. « Zéro charge » pour les salaires payés au SMIC, c'est condamner des millions de salariés aux bas salaires.

Le salaire, c'est ce qu'il y a en haut de la feuille de paie, c'est ce qu'on appelle le salaire brut. Une partie est mutualisée pour financer les aléas de la vie, le vivre ensemble, notre politique de santé et de solidarité, l'autre partie est versée directement, le salaire net. Augmenter le bas de la feuille de paie sans augmenter le haut, c'est moins de sécurité sociale.

La CGT portera vendredi prochain, lors de sa rencontre avec le Premier ministre, les revendications des salariés. Répondre aux aspirations des salariés et du monde du travail, c'est la condition pour sortir notre pays de la crise.

La CGT appelle les salariés à ne pas se laisser faire et à manifester le 1^{er} mai 2014.

Numéro

2014/12

Lundi 14 avril 2014

ÉLECTIONS

2014

Élections
CTE-CAP
J-233

Proximité | Solidarité
Démocratie | Efficacité

Plus d'infos en pages réservées sur
www.sante.cgt.fr

SOMMAIRE

- ✓ Appel du CNF des 7 et 8 avril 2014 **Page 2**
- ✓ Tract 1^{er} mai **Pages 3-4**
- ✓ Tract Fonction Publique : Journée nationale d'action du 15 mai **Page 5**
- ✓ CR Commission paritaire CCN 51 du 31/03/2014 **Page 6**
- ✓ RD du CNF des 7 et 8 avril 2014 **Page 7**
- ✓ Convocation du 11^{ème} congrès Fédéral **Page 8**

N° 2014/ 12 - lundi 14 avril 2014

Fédération Santé

Action Sociale

263, rue de Paris - case 538

93515 Montreuil cedex

Directeur de Publication : Bruno JARDIN

Imprimé par nos soins

Périodicité : Hebdomadaire

N° commission paritaire : 0707 S 06 134

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

263, rue de Paris, case 538 • 93515 Montreuil Cedex • Télécopie : 01 55 82 87 74



APPEL DU COMITÉ NATIONAL FÉDÉRAL DES 7 ET 8 AVRIL 2014

**La CGT ne laissera pas le gouvernement tuer
notre système de santé et d'action sociale**

L'annonce du plan dit d'économies de 50 milliards d'euros concerne au premier chef les secteurs de la santé et de l'action sociale avec 23 milliards pris sur le budget de la sécurité sociale, 17 milliards pour l'État et 10 milliards pour les collectivités locales.

Alors que dans le même temps, les dividendes versés par les entreprises explosent et que les frais financiers versés aux banques étranglent les budgets publics, l'attaque contre un des piliers de ce qui assure la cohésion sociale de notre pays est insupportable.

Les services de santé et d'action sociale ne constituent pas un coût qu'il faut à tout prix réduire mais sont créateurs de richesses pour notre pays. Alors que les besoins augmentent avec notamment le vieillissement de la population et les progrès techniques, alors que ces besoins ne sont pas couverts, il paraît aberrant de diminuer les budgets donc les emplois.

En fait, la logique sous-jacente est celle de l'ouverture au marché des activités rentables, notamment dans le secteur que certains appellent la « *silver economy* ». L'objectif politique sous-jacent est clair : limiter l'action de la solidarité nationale à la charité et basculer vers le marché tout ce qui peut générer des profits. Le résultat de ce type de choix est connu : une aggravation des inégalités et une dégradation de la santé de la population, mais également une dégradation de l'emploi et des conditions de travail des salarié-es (précarisation, déqualification, glissement de tâches, absence de formation, salaires, ...).

Pourtant des solutions existent et la CGT ne manque pas de propositions pour l'organisation et le financement d'un grand service public de la santé et de l'action sociale. Nous ne sommes pas les seuls à tirer la sonnette d'alarme, à l'instar de la Fédération Hospitalière de France qui dénonce l'étranglement des hôpitaux par les coûts financiers liés à leurs charges d'emprunts et à leurs lignes de trésorerie.

Depuis maintenant deux ans qu'il est au pouvoir, le gouvernement n'a fait que poursuivre la politique de son prédécesseur de casse de notre système de santé et de protection sociale. La colère est grande chez les salarié-es de nos secteurs et s'exprime par de multiples luttes locales, avec parfois un vrai désespoir face à une perte de sens de ce qui fonde les valeurs de nos métiers.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, par la voix de son Comité National Fédéral réuni ce jour à Montreuil, ne peut accepter une telle politique et réaffirme son opposition au pacte de responsabilité. Elle mettra tout en œuvre dans les semaines et les mois à venir pour s'y opposer et construire les convergences et les luttes permettant d'imposer d'autres choix. Les annonces faites ce jour par le Premier Ministre nous confirme l'urgence d'agir partout dans nos établissements et les territoires.

Tous dans la rue le 1^{er} Mai 2014 !

1^{er} mai : j'y vais !



En Europe, au moment où de partout les droits des peuples sont violemment attaqués et que les luttes des travailleurs grandissent, le 1^{er} mai prend une signification particulière.

La CGT appelle les salarié-e-s, les retraité-e-s, les privé-e-s d'emplois à se saisir de cette journée.

Aujourd'hui « le bonheur est toujours une idée neuve ».

Face aux politiques féroces d'austérité que les possédants, les profiteurs, veulent imposer, les peuples luttent et revendiquent le droit à la santé, à l'éducation, aux loisirs, à la culture... bref, à une bonne qualité de vie pour tous.

En Espagne, les marches pour la dignité mobilisent dans la durée des millions de personnes.

Mouvements en Grande Bretagne, en Allemagne, grèves générales au Portugal, en Grèce, en Italie ... Tous portent la contestation de l'austérité et le même cri : « BASTA !

La qualité de nos vie ne peut être sacrifiée pour les profits de quelques-uns ».

Nos collègues de la santé et de l'action sociale sont au cœur des mouvements.

L'omerta en vigueur dans nos grands médias nous indique que les censeurs ont peur.

Depuis maintenant deux ans, le gouvernement poursuit la politique de casse de notre système de santé et de protection sociale mise en place par son prédécesseur. Un coup d'accélérateur est même en préparation avec le pacte de responsabilité :

L'annonce du plan dit d'économie de 50 milliards d'euros va concerner au premier chef les secteurs de la santé et de l'action sociale, avec 23 milliards d'euros d'économie pour la sécurité sociale et 10 milliards pour les collectivités locales.

L'urgence, dans les jours, les semaines et les mois à venir, c'est bien d'aller vers la convergence des luttes pour permettre d'imposer d'autres choix. C'est d'autant plus possible que la colère est grande chez les salarié-e-s de nos secteurs et qu'un grand nombre de luttes se développent, souvent victorieuses, pour les salaires, la reconnaissance des qualifications, contre les plans d'économies, les restructurations et leurs conséquences sur la qualité des soins et de l'accompagnement...

Sourd, le gouvernement continue les mêmes politiques ! Avec les mêmes !

Alors que les annonces sur les mesures d'austérité s'accroissent et pèsent sur le financement de la Sécu et de la santé, les cadeaux faits au patronat privé lucratif et les intérêts des emprunts consentis aux banques à des taux exorbitants coûtent des millions d'euros à la protection sociale !



www.sante.cgt.fr



Il faut changer de logique !

La Santé, le Social ne constituent pas qu'un coût qu'il faut à tout prix réduire mais sont créateurs de richesses pour notre pays. Alors que les besoins sont en constante augmentation, il est aberrant de diminuer les budgets, donc les emplois.

Le 1^{er} mai, mettons nos luttes, nos aspirations, dans un même élan et dans la solidarité avec nos voisins. Mobilisons nos collègues, nos amis, nos voisins, portons plus haut, plus fort :

→ Le droit à des services de santé, d'action sociale de qualité, l'amélioration des conditions de travail, la création d'emplois qualifiés, de justes rémunérations.

→ Une véritable démocratie sociale, la reconquête du service public, vers un grand service public de santé et d'action sociale.

Le problème c'est eux, la solution c'est nous !

Exigeons l'augmentation des salaires. Ce sera bon pour l'activité, pour l'emploi, pour la solidarité et le financement de la protection sociale, de nos établissements...

Pour changer de logique, pour changer la donne, nous le savons, le monde du travail doit se rassembler, s'unir, proposer et agir...

C'est pourquoi la CGT propose, le plus unitairement possible, de porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public.

LA CGT PROPOSE :

- 👉 **L'abrogation de la loi HPST, et de la T2A, la remise en place des DASS, DRASS et la création de chambres départementales décisionnelles, où siègent élu-e-s, représentant-e-s des usagers, des salarié-e-s,**
- 👉 **La mise en place d'un plan emploi formation, la création en urgence de 100 000 emplois, la titularisation des précaires,**
- 👉 **Des augmentations salariales, de reclassements, de reconnaissance des qualifications,**
- 👉 **Notre convention collective unique et étendue de haut niveau,**
- 👉 **Un pôle bancaire public pour financer nos secteurs avec des prêts à 0 %.**



Le 1^{er} mai de chaque année, férié, « fête du travail », est traditionnellement un grand moment de solidarité des luttes des travailleurs de toute la planète. Jamais la nécessité de se faire entendre haut et fort par le gouvernement n'a été autant nécessaire.

le 1er MAI

dans la rue!

LE 1^{ER} MAI, PARTOUT EN FRANCE, MANIFESTONS ENSEMBLE !

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Entreprise (nom et adresse) :

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr

A retourner à : Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX



FONCTIONS
PUBLIQUES



Fonction publique : journée nationale d'action le 15 mai

Les organisations syndicales Cfdt - CFTC – CGT – FA-FP - FSU - SOLIDAIRES - UNSA, dénoncent une nouvelle fois, l'absence de négociations salariales dans la Fonction publique et la dégradation de la qualité de l'emploi public.

La politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics aboutit à une baisse incessante de leur pouvoir d'achat. Pourtant son amélioration est un objectif affiché du nouveau gouvernement.

Le contentieux salarial s'accumule et la poursuite du gel du point d'indice est inacceptable !

Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant dans notre société. La qualité des services rendus aux usagers est leur préoccupation majeure.

La reconnaissance de leur travail ne peut donc plus attendre.

Le gouvernement doit ouvrir sans délai de réelles négociations sur les rémunérations et garantir des emplois publics de qualité correspondant aux besoins.

Les organisations syndicales exigent une revalorisation immédiate du point d'indice, la refonte de la grille indiciaire permettant la revalorisation de tous les métiers et des mesures de rattrapage.

Elles appellent les agents des trois versants de la Fonction publique à une journée nationale d'action et de mobilisation le 15 mai prochain, journée qui pourra prendre des formes diversifiées (rassemblements, manifestations, grèves, arrêts de travail...).

Paris le 8 avril 2014



Union Fédérale de la Santé Privée Union Fédérale de l'Action Sociale



Compte rendu de la Commission Paritaire CCN 51 du 31 mars 2014

Suite de la présentation par le cabinet ARRA de la proposition du cahier des charges à destination des organismes de complémentaire santé.

Au niveau des textes, dans la loi de sécurisation, il faut qu'au 1^{er} juillet 2014, les établissements qui n'ont pas de complémentaire santé aient ouvert des négociations. Il semble bien qu'il y aura un report jusqu'en 2015.

Nous sommes toujours en attente d'un décret sur le minimum du panier de soins.

On parle également d'un projet de la DSS (Direction de la Sécurité Sociale) sur le maximum du panier de santé qui reverrait le minimum également !!!

Le contrat devra être « responsable » sinon taxation fiscale plus importante (de 7 à 14 %).

Obligation d'une procédure de mise en concurrence.

Le dernier projet de la DSS prévoirait un encadrement du panier de santé en matière de maximum : aucun dépassement sur l'hospitalisation. Les établissements ne pourraient pas négocier une complémentaire santé qui prévoit le remboursement de dépassement d'honoraires au risque d'une taxation plus forte.

En ce qui concerne les soins de ville, plusieurs maxima sont à l'étude (consultations, visites, soins courants, etc...), négociations en cours (quid des dépassements d'honoraires ?).

Pour la pharmacie, les informations actuelles sont plus problématiques avec non couverture des vignettes orange et des vignettes bleues.

En dentaire, il semble que les professionnels aient négocié car il n'est pas question de plafond. Par contre, pour l'optique, on s'orienterait vers des remboursements « décroissants ! ». Par exemple : des remboursements dégressifs par période de 2 ans (de 450 € en 2015 qui diminueraient de moitié en 2018).

Les montures sont limitées à 100€.

Pas de dépassement sur les actes de chirurgie.

Tout cela est du domaine des suppositions car aucun



décret n'est paru. Ils étaient annoncés pour le 15 mai et, s'il y a un remaniement ministériel, cela risque d'être plus tard, peut-être début août.

Tout cela obligera les salarié-es à recourir à des options et donc une baisse de leur pouvoir d'achat.

Concernant le panier de soins, la CGT explique que cela ne suffit pas et pour elle, la base de négociations se porte sur l'alternative n°3 (voir le site de la Fédération).

Il nous est impensable de négocier des bouts de chandelle, par contre nous sommes sur une base de remboursements des frais engagés par les salarié-es.

La Cgt ne peut, ni ne veut, négocier un panier de soins a minima.

Il y aura un coût forcément pour les établissements de la FEHAP, ainsi que pour les salarié-es, comment peut-il en être autrement ? Il faut savoir ce que l'on veut : une bonne protection pour les salarié-es des établissements ou une protection a minima qui ne fera qu'aggraver les chiffres déjà catastrophiques de la sinistralité de notre secteur (clif, chiffre de la CNAM).

D'emblée, la FEHAP est en désaccord avec nous et veut déjà mettre à la négociation, le panier minimum de soins que nous ne connaissons pas, alors que nous voulons partir sur la base 3.

Le but de la CGT est de négocier au mieux pour tous.

La FEHAP propose donc de démarrer la négociation sur la base du panier de soins qui proposerait une option supplémentaire concernant l'optique et le dentaire !!!

La FEHAP demande donc au cabinet ARRA de chiffrer ces deux options.

« La proposition de la CGT sera chiffrée par le cabinet et étudiée par la FEHAP » dit le Président de séance.

Une présentation de l'appel d'offre Européen nous a été proposée par le cabinet ARRA et, en fonction des retours, il sera soumis aux critères posés plus haut. 5 organismes pourront être retenus.

CAMPAGNE REVENDICATIVE

Coût du capital

Il faut demander à nos interlocuteurs universitaires de travailler avec la Confédération sur les évolutions du secteur lucratif, santé et action sociale.

La Commission Financement, protection sociale est à disposition des organisations (USD, région, syndicat) pour organiser des formations action à partir des problématiques locales.

Il est proposé une rédaction de brochure sur la question du coût du capital destinée à notre secteur, en lien avec d'autres Fédérations concernées.

Rapport d'actualité :

L'ensemble des luttes doit se situer dans les campagnes en cours (coût du capital, qualité, emploi stable, salaire, stabilisation) et dans un combat systématique du pacte de responsabilité, afin de créer les conditions dans toutes les régions et de mettre en débat notre revendication pour un grand service public de santé et d'action sociale, à partir de différentes thématiques.

Le 1^{er} Mai 2014 revêt un caractère particulier. En Europe et dans le monde, les attaques contre le monde du travail et les peuples s'expriment tout particulièrement contre leur santé, leur système solidaire de protection sociale. C'est ce qu'exprime notamment la marche d'1,5 millions d'Espagnols sur Madrid, les milliers de manifestations en Grèce et au Portugal. **C'est en ce sens que le CNF décide d'une adresse particulière de notre Fédération de la santé et de l'action sociale pour le 1^{er} Mai.**

15 Mai : Journée d'action unitaire « salaire emploi Fonction publique et assimilés ».

12 Juin : Journée d'étude à Montreuil « accueil des personnes âgées et autonomie »

25 juin : mobilisation « augmentation de salaire FHP » et toutes luttes ou initiatives en territoire ou en national.

A partir, de toutes ces dates et initiatives, il est indispensable de poursuivre notre processus revendicatif de mobilisation et d'ancrage dans les établissements avec en perspective une initiative nationale à l'automne, autour des lois de finances et de la loi santé.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un important mouvement à convergence des luttes dans notre champ public/privé.

Plus que jamais, le CNF se félicite de la relaxe de Sylvie Delmas et insiste sur la nécessité d'amplifier les luttes contre toutes formes de discrimination. Il rappelle aux élus des CHSCT qu'il y a nécessité de s'emparer de la circulaire du 20/03/2014 qui permet aux élus de bénéficier d'une formation de 2 jours quant à la prévention des risques psychosociaux. La Fédération organise 2 journées (1 sur CHSCT et 1 sur CE) en lien avec la loi de sécurisation de l'emploi.

La dégradation de nos conditions de travail et l'augmentation de la sinistralité (nombre et gravités des AT) démontrent l'indispensable reconnaissance de la pénibilité de nos secteurs (public et privé) et des droits à la retraite.

L'information quant à la remise en cause dans la Fonction publique hospitalière nécessite, dès à présent, plus d'informations et de mobilisation.

La pétition et le tract sont de bons supports pour aller en débattre avec les salarié-es.

Concernant la BASS, le CNF prend acte d'une possible action juridique quant à la nullité de l'accord temps partiel. Il est proposé de mettre en place un groupe de travail quant à la future branche de ce secteur et la mise en œuvre de notre CCUE CGT.

États généraux du travail social :

invitons les salarié-es à s'emparer des initiatives territoriales et des assises du 4 novembre 2014, afin d'exprimer leurs revendications.

Élections professionnelles :

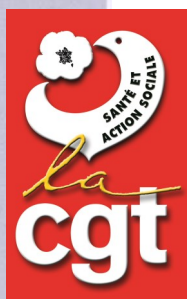
Mettre en lien la campagne « Comment aimerions-nous travailler » avec la campagne Élections professionnelles dans la Fonction publique hospitalière.

Établir une campagne en parallèle mais différente pour les retraité-es (élections CNRACL) : voir les listes des électeurs CNRACL de 2011 dans les mairies. Aller à la rencontre des retraité-es.

Cibler les établissements où la CGT n'est pas implantée, par l'heure d'information syndicale, tracts...

Établir un plan de travail spécifique concernant l'abstention. Développer notre argumentaire pour ancrer nos revendications envers les salarié-es, afin d'établir un lien entre la syndicalisation et les élections.

Dans la période, il y a urgence à renforcer nos syndiqué-es dans les établissements et territoires, et atteindre les 80 000 adhérents pour l'ouverture du prochain congrès convoqué du 23 au 27 mars 2015 à Reims.



Convocation du 11^{ème} Congrès Fédéral

Le CNF a décidé de convoquer le 11^{ème} congrès fédéral qui se tiendra à Reims du 23 au 27 mars 2015.

Le CNF a décidé d'intégrer la révision des statuts fédéraux à l'ordre du jour du congrès. Résultat du vote :

nombre de voix 59 518,
exprimées 41 479, pour : 29 699, contre 10 806, abstentions : 3 674

Pour :	Contre :	Abstention : 3 674 voix
Ain	Allier	Calvados
Alpes de Haute-Provence	Bouches-du-Rhône	Côte-d'Or
Alpes-Maritimes	Finistère	Loire
Ardèche	Ille-et-Vilaine	Loire-Atlantique
Ardennes	Maine-et-Loire	Meurthe-et-Moselle
Ariège	Manche	
Aude	Moselle	
Aveyron	Nord	
Bas-Rhin	Orne	
Charente-Maritime	Pas-de-Calais	
Cher	Puy-de-Dôme	
Creuse		
Deux-Sèvres		
Doubs		
Drôme		
Essonne		
Eure-et-Loir		
Gard		
Gers		
Gironde		
Haut-Rhin		
Haute-Garonne		
Haute-Loire		
Haute-Marne		
Haute-Savoie		
Haute-Vienne		
Hauts-Pyrénées		
Hauts-de-Seine		
Indre-et-Loire		
Isère		
Loiret		
Marne		
Morbihan		
Nièvre		
Oise		
Pyrénées-Atlantiques		
Rhône		
Saône-et-Loire		
Sarthe		
Seine-Saint-Denis		
Tarn		
Val-de-Marne		
Val-d'Oise		
Yonne		

BULLETIN FÉDÉRAL